

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 50-466-1935 dégrèvement.

n° 50-466-1935

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 466 du 30/09/1935

Date de publication
17 septembre 1935

Date du numéro
30 septembre 1935

TEXTE INTÉGRAL

la somme de neuf cents francs, montant de droits de douanes indûment perçus, sera remboursée à la firme Akil, Fikree et Cie.